

Discours du citoyen Lamble, cultivateur à Laqueue (Seine-et-Oise) qui offre la somme de 360 livres de secours pour les frais de la guerre, et réponse du Président, lors de la séance du 28 floréal an II (17 mai 1794)

Lazare Nicolas Marguerite Carnot, François-Louis Bourdon

Citer ce document / Cite this document :

Carnot Lazare Nicolas Marguerite, Bourdon François-Louis. Discours du citoyen Lamble, cultivateur à Laqueue (Seine-et-Oise) qui offre la somme de 360 livres de secours pour les frais de la guerre, et réponse du Président, lors de la séance du 28 floréal an II (17 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 410-411;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27037_t1_0410_0000_14

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

« Représentants de la Nation,

Nous vous avions déjà annoncé l'envoy de trois deffenseurs à la Légion montagnarde; maintenant nous venons de faire partir pour l'armée un cavalier armé et équipé; nous nous occupons sans cesse des moyens d'extraire et préparer le salpêtre, cette matière précieuse qui doit servir à achever de foudroyer les ennemis de la liberté, et rétablir d'un pôle à l'autre les droits de la nature, inséparable de la raison et de l'indépendance.

PÉROUSE, BOUVIER, RIOU, DUVAL, DANASTARYS.

L'administration du district de Vire(3) informe la Convention que des biens nationaux, estimés 7,700 liv., ont été vendus 30,750 liv.

33

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

Le génie créateur plane dans la Convention nationale. Elle a dit : Que la lumière de la Raison soit ! et soudain son flambeau a brillé des Pyrénées à Dunkerque et du Rhin à l'Océan Atlantique. Elle a mis les vertus à l'ordre du jour et toutes les vertus ont été aussitôt en pratique ; mille traits de courage, de générosité, de désintéressement, de dévouement patriotique, de piété filiale, d'humanité sont tous les jours mis sous ses yeux, nous avons cru que, parmi les

(6) C 302, pl. 1098, p .15.

Nous nous flattons que ce trait ne sera pas le dernier dont nous aurons la satisfaction de lui faire part. S. et F. ».

MICHEL, CHAILLON, GAUTHIER, GAUTHIER,
BOURNIZET, FORSAUX, GAZARD.

Citoyens,

Louis Theodore Boivin, journalier, père de trois enfans et ex-volontaire du 8^e bataillon de Seine-et-Oise, en remerciant la nation des secours qu'elle lui a envoyés pour subvenir à la subsistance de son épouse et de leurs dits trois enfans, attendu que les citoyens La Croix et Musset représentans du peuple dans le département de Seine-et-Oise l'ont pris en réquisition à l'époque du 4 nivôse dernier pour l'extraction des plombs et cuivres du ci-devant château de Marly, et par conséquent l'ont exempté de retourner à son bataillon; vous renvoie les 313 liv., 5 sols, 11 deniers qui lui étaient alloués à titre de secours conformément à la loi du 4 mai dernier, vu que les travaux auxquels il a été et est encore employé aujourd'hui lui fournissent les moyens d'alimenter sa famille, mais néanmoins demande que cette somme soit répartie entre les familles les plus indigentes de ceux qui se sont enrôlés avec lui, offrant toujours ses bras et son sang pour abattre le despotisme et soutenir sa patrie dans le cas où cette mère chérie se trouverait lésée et l'appellerait à son secours.

P.c.c. GAZARD (secrét.).

34

Lamble, cultivateur (à Laqueue, distr. de Corbeil, Seine-et-Oise), père de 8 enfants, dont 4 soldats, ayant une voiture et trois chevaux requis pour les charrois, content de la bienveillance de ses concitoyens, trop heureux d'être utile à sa patrie, renonce à la somme de 360 liv. de secours, pour qu'elle soit appliquée aux frais de la guerre(1).

LAMBLE, admis à la barre, s'exprime ainsi :

Citoyens représentants du peuple,

Je suis cultivateur. J'ai huit enfants, 4 sont au service de la patrie, une voiture et 3 de mes chevaux sont employés dans les charrois, mes sentiments sont ceux d'un homme dévoué au maintien de la République et des loix; ce n'est pas assez de mes enfants, pas assez de ma fortune, au besoin je verserai mon sang. C'est parce que l'on connaît mes sentiments, c'est parce qu'on sait que l'absence de ma famille et le service de ma voiture et de mes chevaux peuvent me mettre dans un défaut d'aisance que dans ma commune les distributions des secours que vous avez accordés aux parents des défenseurs de la patrie m'ont compris dans

(1) *P.V.*, XXXVII, 273 et 322.

leur rôle pour 360 liv. J'étais absent quand on a fait la distribution, c'est à ma femme que ces 360 livres ont été remises.

Quel que soit mon défaut d'aisance, je ne suis pas assez besogneux pour garder cette somme. Je suis trop heureux qu'elle soit pour moi un témoignage de la bienveillance de mes concitoyens et je viens en faire offrande à la Convention en lui jurant mon entier dévouement. Vive la République (1).

Le **PRESIDENT** : Ton généreux dévouement, l'offrande que tu fais à ton pays du sacrifice de tes enfants, de ta fortune et de ton sang, est une preuve invincible que l'amour de la patrie avait germé dans ton âme avant que tu fusses époux et père.

Les vertus, dans ton cœur, sont sans doute depuis longtemps à l'ordre du jour, car rien ne coûte quand il s'agit du salut public.

Citoyens..., voilà le vrai républicain.

Va jouir en paix des douceurs du grand exemple et de la leçon que tu viens de donner à la terre entière.

Tu as bien démontré que les sans-culottes français seront, en vertus, les précepteurs du genre humain.

Tu as honoré l'agriculture.

Retourne dans tes foyers, et, rendu au sein de ta famille, raconte-lui combien ton offrande est agréable à la Convention nationale. Cet acte de ton patriotisme va être consigné dans les fastes de la République pour en conserver la mémoire.

L'assemblée accepte cette offrande avec autant de sensibilité que de reconnaissance. En son nom, je t'invite à assister à sa séance. (On applaudit.)

On demande que la pétition et la réponse du président soient insérées dans le bulletin.

BOURDON (de l'Oise). Nous honorons le courage et la vertu; nous devons aussi honorer le désintéressement. Je demande que le président donne à ce citoyen l'accolade fraternelle. Cette proposition est adoptée (2).

Mention honorable, insertion de l'adresse en entier au bulletin.

Lamble est appelé par la Convention à recevoir le baiser fraternel de son président (3), au milieu des plus vifs applaudissements (4).

35

L'agent national près le district de Chauny annonce l'envoi à la monnaie de 766 marcs une once 3 gros d'argenterie, provenant de la dépouille des églises ou des recherches faites chez les émigrés.

Insertion au bulletin (5).

(1) C 302, pl. 1088, p. 4.

(2) *Mon.*, XX, 501.

(3) P.V., XXXVII, 273.

(4) Bⁱⁿ, 28 flor.; *J. Univ.*, n° 1638; *J. Mont.*, n° 22; *Débats*, n° 605, p. 389; *Ann. patr.*, DI; *M.U.*, XXXIX, 476; *Audit. nat.*, n° 602; *J. Sablier*, n° 1324; *J. Matin*, n° 696; *J. Lois*, n° 597; *Mess. soir*, n° 638; *J. Paris*, n° 503; *Feuille Rép.*, n° 319; *C. Eg.*, n° 638.

(5) P.V., XXXVII, 273. Bⁱⁿ, 1^{er} prair. (suppl^t); *J. Sablier*, n° 1324.

36

L'agent national près le district de Mont-d'Unité (1) informe la Convention de la vente rapide des biens des émigrés.

Insertion au bulletin (2).

37

Louis Auger, de la commune d'Aumale (3), et Marchand, de celle de Pierrecourt, cordonniers, offrent en pur don; le premier, 6 paires; le second, une paire de souliers.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Aumale, 22 flor. II; Au président de la Conv.] (5).

« Citoyen,

Je te prie d'annoncer à la Convention nationale que le citoyen Louis Auger, cordonnier en notre commune et le citoyen Marchand, de la commune de Pierrecourt, canton de Blangy, viennent de me remettre: le premier 6 paires et le second une paire de souliers qu'ils offrent en pur don à la République.

Je les ai déposés dans le magasin de souliers actuellement existant à Aumale. S. et F. »

RETEL.

38

Les sans-culottes de la commune d'Epaigues (6) ont formé l'équipement de 80 défenseurs de la patrie, et envoyé à la monnaie 29 marcs d'argenterie. Ils invitent la Convention à demeurer à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (7).

[Epaigues, 25 germ. II] (8).

« Citoyens,

Les sans-culottes de la commune d'Epaigues, district de Pont-Audemer, département de l'Eure, ont fait une collecte qui, en un jour a fourni les chemises, bas et souliers pour l'équipement de 80 jeunes gens de la première réquisition qui sont partis à la défense de la patrie.

Ils ont livré leurs cloches au district pour fondre en canons pour servir à terrasser nos ennemis.

Ils ont également livré au district de Pont-Audemer l'argenterie de leur église pour faire

(1) St-Gaudens, Hte-Garonne.

(2) P.V., XXXVII, 274. Bⁱⁿ, 28 flor. et 28 flor. (suppl^t); *J. Perlet*, n° 604; *Feuille Rép.*, n° 320; *Mon.*, XX, 501.

(3) Seine-Inférieure.

(4) P.V., XXXVII, 274. Bⁱⁿ, 1^{er} prair. (suppl^t).

(5) C 302, pl. 1088, p. 3.

(6) Eure.

(7) P.V., XXXVII, 274. Bⁱⁿ, 28 flor. (suppl^t) et 1^{er} prair. (suppl^t).

(8) C 302, pl. 1088, p. 2.